

Lundi 19 octobre 2020

## Label Relance Les gestionnaires d'actifs, partenaires de la relance économique



Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, a présenté ce 19 octobre 2020 la [feuille de route de la Place de Paris](#) pour soutenir le financement des entreprises françaises dans le cadre de la relance, en présence des fédérations d'entreprises, des associations professionnelles du secteur financier - dont l'AFG - et des associations d'épargnants, ainsi que de parlementaires.

Le Label Relance constitue l'une des mesures phare de ce dispositif. L'AFG et les sociétés de gestion d'actifs sont mobilisées pour participer à son succès. Pour les entreprises, répondre aux enjeux de demain par des offres compétitives nécessite une reprise des investissements productifs et un renforcement de leurs fonds propres, socle de la croissance. L'épargne des Français peut accompagner cette démarche. Les fonds d'investissement gérés par les sociétés de gestion contribuent à apporter aux entreprises les fonds propres indispensables à la relance.

Dans ce contexte les gestionnaires d'actifs ont un rôle majeur à jouer pour réorienter l'épargne des ménages pour lesquels l'enjeu est d'accéder à des placements diversifiés et rentables, leur permettant de construire un patrimoine sur le long terme. Le développement d'une éducation financière et le renforcement du conseil, dans un langage clair et compréhensible, accompagnent évidemment cette initiative pour aider les épargnants à raisonner en termes d'objectifs d'épargne, et définir des allocations en adéquation avec leurs besoins et convictions.

Le Label Relance identifie les fonds d'investissement qui apportent des capitaux propres aux entreprises françaises, cotées ou non cotées, et en particulier aux PME et ETI. Il inclura un cahier des charges environnemental, social et de bonne gouvernance qui guidera la politique d'investissement et d'engagement actionnarial des fonds labellisés. Le Label répond ainsi aux préoccupations et engagements de citoyens des investisseurs souhaitant donner du sens à leur épargne : financer la relance d'une économie plus durable.

Les épargnants retrouveront donc prochainement les fonds labellisés Relance dans les produits d'épargne habituels : PEA, assurance-vie, épargne salariale et retraite ou même investissement simplement sur un compte-titre classique.

L'AFG se réjouit du lancement du Label Relance et de sa participation au Comité de suivi. Elle s'engage, aux côtés des autres associations du secteur financier et des associations d'épargnants, à promouvoir son déploiement auprès des épargnants pour renforcer le dynamisme et la solidité du tissu économique dans les années à venir.

Les gestionnaires d'actifs, pleinement acteurs de la relance économique, au bénéfice des épargnants et de notre économie, s'engagent pour la réussite du Label Relance.

\* \* \*

**A propos de l'AFG** [www.afg.asso.fr](http://www.afg.asso.fr) ; Suivez-nous sur Twitter @AFG\_France

*L'Association Française de la Gestion financière (AFG) représente et promeut les intérêts des professionnels de la gestion pour compte de tiers. Elle réunit tous les acteurs du métier de la gestion d'actifs, qu'elle soit individualisée (mandats) ou collective. Ces derniers gèrent plus de 4 000 milliards d'euros d'actifs, soit un quart du marché de la gestion d'Europe continentale.*

**Contacts :**

Sylvie Aubry, Responsable Presse et Publications - [s.aubry@afg.asso.fr](mailto:s.aubry@afg.asso.fr) ; +33 1 44 94 94 07

Adeline de Queylar, Directrice de la Communication - [a.dequeylar@afg.asso.fr](mailto:a.dequeylar@afg.asso.fr) ; +33 1 44 94 96 59